**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 25 (1937)

**Heft:** 496

**Artikel:** La Conférence de Zurich de l'Alliance internationale pour le suffrage

des femmes : (suite de la 1re page)

**Autor:** E.Gd. / Vuilliomenet, Jeanne / Chenevard-De Morsier, V.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-262614

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

rence, ou de présider une séance dans une rence, ou de presider une seance dans alle localité éloignée, trouver au détriment de son repos le moyen de concilier sa tâche de propagandiste et son exactitude de professeur pagandiste et son exactitude de professeur en prenant vers quatre heures du matin le premier train à Bulle ou à Château d'Oex, afin d'être à son poste à l'Ecole Vinet quand sonnerait à huit heures la cloche d'entrée! Et les Cours de Vacances de l'Association suisse pour le Suffrage, que n'a-t-elle pas fait pour eux aussi? Si ces semaines maintenant traditionnelles de propagande ont pu prendre si profondément racine dans notre vie suffragiste suisse, c'est certes bien à Lucy Dutoit que nous le devons, à son intérêt, à sa persévérance, à ses préoccupations d'organisatrice, comme aussi à son don de sympathie, à son accueil maternel, peut-on dire ganisarrice, comine aussi a sont don de syni-pathie, à son accueil maternel, peut-on dire sans exagération, à toutes celles qui arrivaient pour la première fois un peu dépaysées dans ce milieu nouveau, dont elle avait su créer l'atmosphère, et pour lesquelles l'annonce de son décès aura semé le chagrin et le deuil dans tant de nos cantons suisses.

dans tant de nos cantons susses.

Comment elle pu, durant tant d'années, mener de front ces activités multiples, être à la fois pour ses élèves le professeur qui savait toujours renouveler son enseignement; pour ses collègues de l'Ecole Vinet, la collapour ses conegues de l'Ecole vinet, la cona-boratrice à l'expérience et au jugement de la-quelle on faisait de plus en plus appef; pour nous féministes une conférencière, une pré-sidente, une organisatrice, qui s'intéressait à tout ce qui touchait dans tous les domaines au sort de la femme, qui multipliait les démar-ches alluit encourager par ses visites toutesort de la remme, qui minimanta comma-ches, allait encourager par ses visites toutes celles qui faisaient appel à elle, entretenait sans jamais avoir eu le concours d'une secré-taire, une énorme correspondance; comment en outre, elle trouvait le temps de porter un intérêt actif à d'autres groupements, de

défendre des idées dans d'autres domaines. de siéger dans des Comités tels ceux de l'Association pour la S. d. N., de la Société Coopérative, de la Femme et de la Démocrasant!...> Cooperative, de la remme et de la Democra-tie, de l'Association des professeurs de l'en-seignement libre; comment enfin, elle fut pour les membres de sa famille au près et au loin, pour ses amis, jeunes et vieux, qu'ils au loin, pour ses anns, jeunes et vieux, qu is fussent ses contemporains ou presque ses enfants d'adoption, toujours attentive, dévouée, manifestant par mille détails touchants une affection qui s'exprimait en actes autant qu'en paroles?... On l'expliquera peut-être en disant qu'elle s'est brisée à la tâche, et que

c'est pour cette raison qu'elle nous a quittées à soixante-huit ans déjà. Peut-être. Mais ne a soixante-nuit ans deja. Peut-etre. Mais ne faut-il pas penser aussi que toute cette activité fut sa grande joie, le rayonnement de son existence, et que nul repos, nulles vacances, ne valaient pour elle les heures passées à travailler pour notre Cause? Durant la longue maladie qui fut l'épreuve angoissante de cette dernière année, toutes celles d'entre nous qui ont eu corre le prévilège de la vour en des moont eu encore le privilège de la voir en des moments où la fatigue ne l'accablait pas, étaient frappés de la place que tenaient toujours dans

préoccupations nos affaires féministes. Le 28 janvier dernier, alors qu'à plusieurs re-prises on avait déjà cru la fin toute proche, je montais encore vers elle. Or, elle m'accueillit sans un mot sur elle-mème, sur ses misères,

sans un mot sur elle-même, sur ses misères, ses souffrances, ces menus faits de la vie journalière qui, d'habitude, préoccupent seuls la plupart des malades; mais uniquement, elle me questionna sur le Mouvement, sur la séance de propagande que nous préparions pour notre journal, sur les difficultés financières de celui-ci. «Et à Genève, que faites-vous au Suffrage?» me dit-elle encore. Et quand je lui racontais que nous nous apprêtions à lancer une initiative constitution-

nelle, sa réponse jaillit, nette et précise, vi-brante d'encouragement: « Que c'est intéres-

Tout ceci, nous aurions voulu le dire le our de ses obsèques, rendre ainsi hommage sa mémoire par la voix de l'une de nous, et nous incliner en masse devant son cer-cueil. La coïncidence de dates avec la Con-férence de Zurich, l'obligation de satisfaire aux responsabilités assumées et de remplir les charges acceptées nous a privées de cette douceur. Mais nous savions toutes que, comme l'a si bien dit le Dr. Muret, parlant au nom des mouvements suffragistes suisse et vaudois, la femme de conscience et de devoir qu'elle a toujours été nous eût formellement interdit d'abandonner ces postes de confiance, même pour avoir le privilège de lui exprimer une dernière fois notre chagrin et notre reconnais-

sance.

C'est au cimetière de Pully qu'on l'a conduite, dont la terrasse encadrée de prairies domine le lac. Une avenue de cyprès descend en ligne droite vers l'eau bleue. L'autre jour, le grand soleil de mars baignait de tout son éclat le paysage harmonieux des montagnes blanches, du lac miroitant, des lointains vaporant. Et l'autrocable de la paysage para propriète par la laction de la conduction de la conduc reux. Et l'atmosphère de ce premier prin-temps était si douce, si calme et si recueillie, qu'involontairement une parole nous est montée aux lèvres en songeant à celle que recou-vraient tous ces buissons de fleurs amoncelées par des mains amies: Ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les saivent.

E. GD.

aux boulangers le paiement de leur marchan-dise.)

#### Pour le lait:

- Pour le lait:

  1. Maintien du prix général à 31 centimes aux conditions suivantes:

  a) meilleure répartition de la distribution par quartiers.

  b) paiement comptant exigé, et rabais de 3 à 5 % prévu pour les achats de 10 à 20 litres payés au moyen de timbres spéciaux.

  c) simplification du commerce du lait par les petits détaillants.
- 2. Diminution du prix de 2 centimes pour le lait pris au magasin.
- Diminution du prix du lait au moyen de tim-bres spéciaux pour les chômeurs, les familles nombreuses, etc.
- 4. Plus forte différence de prix suivant le lieu
- Plus de souplesse dans la répartition et la dis-tribution du lait.
- 6. Plus grande consommation de lait en été (lait froid, yoghourt, etc.).
- 7. Diminution éventuelle du prix du lait, en bou-

teilles.
D'autres mesures sont encore prévues con-cernant le fromage et le beurre.

A la suite d'exposés faits sur ces différents points par des oratrices représentants les milieux paysans, ouvriers, les ménagères, les économistes, etc., une résolution fut votée à l'unanimité, demandant aux autorités de maintenir les denrées de première nécessité à un prix abordable pour les familles à gages modestes, et manifestant le désir des femmes de collaborer aux études et mesures qui pourraient être envisagées pour faire baisser les prix.

### A GENEVE

Si, à cet égard, l'on est moins avancé dans cette ville que sur les bords de la Limmatt, un mouvement d'entente s'est pourtant manifesté entre sept Sociétés féminines de tendances très diverses, qui ont décide une étude en commun des mêmes questions et de l'adaptation aux circonstances la diminution du prix du pain et du lait. Deux sous-Commissions ont été constituées pour cette de; et d'autre part la présence momentanée M<sup>lle</sup> Fierz à Genève à permis d'obtenir de nombreux renseignements utiles sur les expé-riences déjà faites et les méthodes de travail employées. Des démarches sont en cours pour engager d'autres Sociétés féminines à se joindre de ce premier noyau, et il y a tout lieu d'espérer que ces études aboutiront aussi promptement à un résultat pratique et concret qu'à Zuricte. En outre, et comme la Mouvement l'a déjà

En outre, et comme la Mouvement l'a deja annoncé, l'Association pour le Suffrage a consa-cré sa séance mensuelle du 1º mars à la question actuelle entre toutes du prix du lait. M<sup>IIE</sup> S. Renaud, licenciée ès sciences sociales, a exposé le point de vue des consommateurs, et M. Maire directeur des Laiteries réunies celui des producteurs de lait, répondant avec une inlassable complaisance à toutes les questions qui lui ont été posées par un auditoire incroyablement nom-breux, et heureux de profiter de cette occasion récieuse de se renseigner sur une question d'intérêt direct pour chacun.

#### A LAUSANNE

Là aussi, c'est l'Association pour le Suffrage qui avait pris l'initiative d'inscrire à son ordre du jour une causerie sur le renchérissement de la vie, et là aussi un nombreux public est venu pour entendre M<sup>IIe</sup> B. Pellichet, secrétaire de la Chambre de Commerce vaudoise. D'après le compte rendu que nous avons reçu de cette séance, il semble que c'est une autre note que l'on y a touchée, en considérant la hausse des prix qu'elle soit la conséquence de la dévaluaprix, qu'elle soit la conséquence de la dévalua-tion ou de la hausse sur les marchés étrangërs, comme un signe favorable qui annonce le retour de la prospérité. Cette hausse, d'après Mile Pe-lichet serait d'alleurs évaluée de façon exagé-rée, et ne dépasserait pas le 5 % en ce qui concerne de petits budgets d'employés, d'ou-vriers ou de chauffeurs: par ex. 1 % pour le conduction de la constant de la constant de la convriers ou de chauffeurs: par ex. 1 % pour le combustible, 2 % pour l'habillement, mais alors 8 à 10 % pour les denrées alimentaires. Selon l'oratrice — et il est intéressant de re-

lever la conception qui se fait jour, totalement différente ici de celle qui a prévalu à Zurich et à Genève — le remède serait avant tout à chercher dans une diminution de notre aisance, de nos plaisirs et distractions, une suppression des dé-penses superflues, etc. Pour certains, c'est possible. Mais alors que peut ce remède pour des ménages à petits salaires, à famille nombreuse, devant un renchérissement de 8 à 10 % des denrées alimentaires? et un système économique qui les ignore si délibérément est-il vraiment à re commander?

N. L. L. K. — Nous avons reçu sur ce sujet encore une intéressante communication du Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, dont nous sommes obligées, faute de place, de renvoyer la publication à notre prochain numéro.

### La Conférence de Zurich de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes

(Suite de la Ire page.)

### II. Le Suffrage féminin

Ce sujet: Les meilleurs moyens pour obtenir le vote des femmes fut vraiment traité d'excellente façon. Des déléguées des pays affranchis nous ex-vosèrent par quels moyens leurs concitoyennes ont obtenu le droit de vote et les bons résultats de leur activité sociale et politique. Il est à remarquer que, dans bien des pays, les circonstan-ces pesèrent autant, ou plus, dans la balance que l'effort féminin lui-même. Mme Spiller parla au nom de la Grande-Bretagne et Mrs. Vakil évoqua la lutte des femmes hindoues; M<sup>lle</sup> Piepers nous renseigna sur les victoires obtenues par les Hollandaises, et Mme Szelagowska sur celles des Polonaises. Mme le sénateur Plaminkova dé-borda d'éloquence pour célébrer les femmes tchèques, et, plus posément, Mrs. Potter nous exposa l'action intéressante de la citoyenne des Etats-

Fait intéressant: entre le jour où s'imprima le ogramme de la Conférence et le samedi qui

nous occupe, les femmes bulgares mères de famille obtinrent le vote en manière municipale, et leur représentante, M<sup>me</sup> Ivanova, abandonnant les femmes non affranchies à leur malheureux sort, grimpa allégrement l'échelon qui la rappro che des femmes à suffrage universel!

Après les coups de clairon triomphants, voici es plaintes en mineur: Miss Heneker nous parle de la province de Québec, la seule des neuf provinces du Canada où les femmes ne votent pas parce que régies par des lois d'inspiration fran çaise. Assez étrangement, ces mêmes Canadiennes non aftranchies possédaient aux environs du XVIIIe siècle des droits qui étaient refusés aux autres provinces. Maître Maria Vérone, avec l'éloquence qui l'a rendue célèbre, déplore le sort de la Française qui sera bien, dit-elle, la dernière à obtenir le suffrage, — à moins que ce ne soit la Suissesse! Elle explique l'entêtement des sénateurs à refuser tout droit aux femmes de France en totalisant l'âge de ces messieurs, on atteint très bien aux trois mille ans! Le salut, Maître Vérone le voit dans l'union des Françaises, qui arriveront ainsi à se faire craindre... Si le gou-vernement accorde le vote aux musulmans d'Algérie, comme il en est question, et continue à en priver les femmes, celles-ci agiront, conclut l'oratrice.

M<sup>le</sup> Emilie Gourd présente, avec l'autorité qu'on lui connaît, la situation actuelle de la temme suisse, qu'a contre elle, de par l'état très avancé de la démocratie dans son pays, l'obligation du referendum. Pays où le pouvoir fédéral et les pouvoirs cantonaux se renvoient la balle dès que se formulent les revendications des féministes, où l'on parle quatre langues, frontent quatre mentalités, où toute action com-mune est difficile du fait de la non-centralisation, où l'homme de la rue est presque inacces-sible, et cependant prononce le verdict définitif. Pour ne pas laisser son auditoire sous la désolante conviction du triste sort de la femme suisse, l'oratrice annonce que Genève reprend la lutte avec une ardeur que n'ont pas abattue les échecs des précédentes votations populaires.

C'est Mme Vodvarka-Kosckonda qui fait entendre la dernière note mélancolique en parlant de son pays, la Yougoslavie; puis l'assemblée entend encore un intéressant discours de M<sup>lle</sup> Clara Campoamor, ancienne députée espagnole, qui ob-tint pour les femmes le droit de vôte à l'avène-ment du régime républicain. Elle dit sa conviction que les femmes privées encore de leurs droits ne les obtiendront que si elles entrent dans les partis politiques.

La résolution présentée au vote final, lors de la séance du dimanche après-midi, fut adoptée à l'unanimité. En voici le texte:

### La Conférence,

après avoir entendu les représentantes des pays affranchis faire l'exposé des luttes qu'elles ont dû soutenir pour faire reconnaître l'égalité politique des sexes, et indiquer les résultats obtenus dans les domaines juridique, économique et social.

demande aux femmes non affranchies d'em-ployer parmi les méthodes qui ont réussi ailleurs, ceux des moyens énergiques susceptibles de s'a dapter à leurs pays respectifs,

et les engage à soutenir le combat jusqu'à la

Mentionnons encore, dans l'après-midi du dimanche, après la séance de clôture de la Conférence, une réunion privée qui, rassemblant le Co-mité de l'Alliance Internationale, celui de l'Asso-ciation suisse pour le Suffrage, et les présidentes de nos Sections cantonales et locales, avait pour but d'étudier en commun ce que peut faire l'Alliance internationale pour faciliter l'action suf-tragiste des femmes suisses.

Il faut avouer ici avec regret que les présidentes des groupes de notre pays employèrent un temps précieux à faire l'historique de Jeur for-mation et de leur activité, au lieu de s'en tenir à la question posée! Cependant, en dépit de ces paroles superflues, on détermina que nos prési-dentes suisses apprécient d'abord à sa juste valeur le fait que le Comité international est formé de femmes d'une grande intelligence, d'un éner-gique dévouement à la cause, et de beaucoup de charme, s'imposant par là au respect universel.

Puis, a côté de cet appui moral, à mon sens le plus important, il a été demandé l'aide de l'Alliance sous forme d'envoi de conférencières, même pour de petits auditoires; puis l'envoi aux agences de presse suïsses d'un résume des succès féministes en divers pays, communications qui impressionneraient peut-être dayantage les journaux que si elles provenaient de suffragistes du terroir. On pense aussi qu'il pourrait être dé-posé dans les légations et les consulats suisses l'étranger une documentation sur l'état actuel du féminisme. Enfin, l'Alliance pourrait aussi user de son influence pour obtenir que certains pays envoient à Berne une ambassadrice au lieu d'un

Le lunch suffragiste du dimanche, enfin, fut Le lunch suffragiste du dimanche, enfin, fut un grand succès. D'affluence, d'abord, car on ne put accueillir dans l'immense salle à manger de l'hôtel Eden-au-Lac, tant elle était bondée, toutes les personnes qui désiraient participer au double régal du repas et des discours. Il y eut ainsi les privilégiés qui se régalaient, et les infortunés massés dans les coins et qui les regardients des consecutions de la consecution de daient. Sonna enfin l'heure où les invités mascu-lins prononcèrent de copieux discours, générale-ment d'une excessive prudence, auxquels des suf-

### Toujours le droit au travail de la femme

### Contre le « cumul »

Et tout d'abord, nous voudrions protester énergiquement contre ce terme si générale-ment et si faussement employé dans la phra-séologie antiféministe suisse pour porter at-teinte au travail de la femme. Car, en bon français, il y a cumul quand *la même per-*sonne jouit simultanément de plusieurs em-plois et de plusieurs traitements, et non pas quand il s'agit de deux personnes, le mari et la femme, qui, s'ils touchent forcément deux salaires et traitements, accomplissent aussi deux formes de travaux. Nos voisins de France ont eu garde de ne pas tomber dans cette erreur considérable quand ils ont pro-mulgué dernièrement des décrets contre le mulgue dermerement des decreis contre le cumul, celui-ci ne portant que sur l'activité, et par conséquent la rémunération d'une seule personne, et la situation de la femme mariée n'étant nulle part touchée. Contestera-t-on que l'on sache mieux le français outre-Jura qu'en Romandie? Ceci dit, nous savons fort bien que le mot

ne fait pas seul la chanson, et que si l'on n'avait pas faussement employé ce terme de cumul, on aurait trouvé un autre qualificatif pour empêcher la femme mariée de trava contre salaire. Il n'est que de feuilleter travailler pour empecher la tenime mante de contre salaire. Il n'est que de feuilleter la collection de notre journal pour réaliser les attaques toujours plus nombreuses portées contre son activité rémunérée dans tous nos cantons les uns après les autres. Aujourd'hui, c'est de nouveau le tour de Genève.

c est de nouveau le four de Geneve.

Nos lecteurs se souviennent sans doute
d'une initiative populaire lancée sous l'égide
d'un groupement politique pour interdire le
mariage de deux fonctionnaires ou d'un fonctionnaire avec une autre salariée, et inversénomane avec une autre saariee, et mensement, ceci sous une forme absurde, et en mesurant au kilomètre les capacités des institutrices mariées notamment, qui étaient autorisées à conserver leur poste même mariées, passées certaines limites de communes... Cette passees certaines innites de communes... Cette initiative que nous avons analysée en son temps, et contre laquelle le Conseil d'Etat précédent avait pris position par la voix du chef du Département de l'Instruction publique, M. Paul Lachenal, a maintenant recueilli chiffre légal de signatures... masculines, cela va de soi, et devra par conséquent être sou-mise à la votation populaire. Mais les disposimise à la votation populaire. Mais les disposi-tions qu'elle contient sont si baroques et si inapplicables que, si, par malheur, elle était acceptée par un corps électoral incompréhensif, une situation à peu près impossible serait créée de ce fait. (Par parenthèse, ce sont, hélas ! des faits de ce genre qui semblent donner raison aux adversaires de la démocratie...) fragistes répondirent par des vérités gracieusement dites.

Nous eûmes ainsi le très grand plaisir d'en-rendre notre ancien collègue du Comite Central suisse, M. le Conseiller d'Etat Briner, qui nous dit, entre excellentes choses, que la démocratie conduit au suffrage féminin et l'implique; reprenant et complétant le « slogan » d'Emilie Gourd, il s'écria: Non seulement l'Idée marche, mais elle grimpe! Acceptons-en l'augure. — MM. Rychner, conseiller municipal, Rohn, président du Polytechnicum, Eugster, procureur général, nous exhortèrent à la patience, nous remercièrent pour tout ce que les hommes ont appris durant ces séances, rendirent justice au charme, à la conviction, à l'étoquence des oratrices, et firent remarquer que, si les femmes ont le courage de convoquer les hommes à leurs assemblées, par contre, les hommes ont peur de la présence féminine. Si nant et complétant le « slogan » d'Emilie les hommes ont peur de la présence féminine. Si M. Rohn comprend bien la déception que nous apporte le retard du Peuple Souverain à nous apporte le retard du Peuple Souverain à nous accorder le suffrage, il estime que chaque peuple dépendant de sa topographie, la configuration de notre pays donne à ses habitants mâles un sentiment démocratique, certes, mais plutôt conservateur. Tous les orateurs semblent être bien certains que le succès couronnera finalement le triomphe de la femme non encore en possession. de ses droits, pour le plus grand bien de la dé-mocratie, de la paix et de la famille. « Il faut semer beaucoup pour récolter peu », a-t-il été dit de tous les Congrès internationaux. Espérons avec les orateurs de la Conférence de Zurich que la collaboration de l'homme et de la temme assurera le triomphe de l'idéa! féministe.

assurera le triompie de l'ideat feministe.

Alternant avec les voix masculines, des voix féminines se font entendre. Mee Plaminkova pense que le suffrage des femines conduira à la paix du monde. Comme elle l'a fait observer autrefois au ministre Briand, tant que la femme n'a pas le bulletin de vote en main, elle ne s'infigures res à la pair comme alla la daureit. Mee Malaterre demande aux hommes présents s'ils croient réellement pouvoir sauver la démocratie et faire recuiler la guerre sans l'aide des femmes. De tous ses vœux, l'oratrice appelle la formation de la grande Internationale des femmes et des mères pour assurer la paix. Les Françaises se consolent, nous dit-elle, d'entendre les Anglai-

C'est pour parer à ce danger que le nouveau Conseil d'Etat a mis sur pied un contre-projet qui devra être soumis aux électeurs en même temps que le premier. Il l'a fait très habilement, en éliminant du champ de l'ap-plication de la loi tous les fonctionnaires mas-culius, nuis les fonctionnaires des deux seves plication de la lot tous les fonctionnaires mas-culins, puis les fonctionnaires des deux sexes déjà en charge, ce qui pose la bataille unique-ment sur le terrain du principe, et qui, en dépit des déclarations très nettes de groupe-ments de fonctionnaires, dont nous pouvons être extrêmement reconnaissantes, diminue forcément la résistance. Or, au point de vue du principe du droit de la femme au travail, ce contre-projet ne vaut pas mieux que l'au-tre. Qu'on en juge d'après l'article premier:

Toute femme qui est au service de l'Etat dans l'administration ou dans l'enseignement, ne peut plus exercer ses fonctions lors de son mariage avec un fonctionnaire ou un employé cantonal fédéral, ou municipal, ou d'une institution de droit public contrôlée par l'Etat ou la Ville.

Il est vrai qu'ensuite sont prévues des ex-ceptions concernant, en cas de veuvage et de divorce, la réintégration d'une fonctionnaire divorce, la réintégration d'une fonctionnaire-ainsi « démissionnée », à condition qu'elle ait moins de 40 ans, qu'il y ait des postes dispo-nibles, et qu'elle fasse un stage au cours-duquel elle pourra prouver ses aptitudes pé-dagogiques ... Mesdemoiselles, regardez-y à deux fois avant de vous marier, et empéchez votre mari de mourir! car, vu toutes ces restrictions, votre réintégration, lorsque vous resterez seules pour gagner votre pan et sans doute celui de vos enfants à élever, paraît de-voir être des moins probables. Une autre exdoute celui de vos enfants a elever, parait de-voir être des moins probables. Une autre ex-ception prévue montre une fois de plus là où le bât gêne ces messieurs, puisqu'elle con-cerne les communes rurales, où il est forcé-ment plus difficile de maintenur un corps enseignant stable, et que là où l'on a besoin des femmes, leur travail rémunéré, insuppor-table ailleurs, est alors bon à utiliser!

Plusieurs organisations féminines genevoi-ses viennent de décider de protester, pla-toniquement, hélas! contre ce projet, tant pour l'atteinte qu'il porte au droit au travait de la femme que pour l'infériorisation qu'il va forcément impliquer de la vocation d'instiva rorcement impliquer de la vocation d'insti-tutrice, puisque celle-ci, devenant uniquement temporaire, risque de voir baisser le niveau professionnel de celles qui s'y consacreront. Ceci au point que nous nous demandons si la tactique de ceux qui préfèrent ce contre-projet au projet original est heureuse, et s'il ne vau-drait pas mieux laisser ces messieurs se débrouiller dans la gabegie qu'ils auraient pro posée et votée?...

J. GUEYBAUD.



Cli:bé Mouvement Féministe

Miss D. HENKER organisatrice de la Conférence Internationale de Zürich.

ses et autres femmes affranchies relater leurs succès, parce qu'elles partagent leur solitude, leur mise à l'écart avec les Suissesses. En avant, conclut-elle, femmes de Suisse, pour arriver au

JEANNE VUILLIOMENET.

#### III. La Paix

Des trois sujets portés à l'ordre du jour de cette Conférence, celui intitulé: Une politique pratique de paix fut traité dès le samedi 27 février au matin. La discussion a lieu par groupen (Round Table Discussions) de 20 à 25 personnes. Les questions qui provoquent un échange de vues sont les suivantes:

Groupe a), sous la présidence de Mrs. Quincy

Wright (Etats-Unis): Des obligations résultant des traités peuvent-elles être considérées comme inviolables, sans qu'une organisation effective de la paix soit établie?

Groupe b), sous la présidence de M<sup>lle</sup> Grütter (Suisse): Comment les bénéfices de la manufacture et du trafic des armes peuvent-ils être

Groupe c), sous la présidence de Mme Bakker osse (Hollande): Comment peutliser l'organisation de la sécurité collective et de l'assistance mutuelle?

Groupe d), sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby (Angleterre): Devons-nous favoriser la reprise des travaux de la Conférence du Désar-

mement pour arriver à une consertion limitée?

Groupe e), sous la présidence de Mme Malaterre-Sellier: De quelles manières peut-on prendre des mesures effectives dans le cadre de la S. d. N. pour remédier aux conditions internatio-nales qui pourraient mener à la guerre?

Les conclusions de tous ces groupes, qui discu-tèrent séparément, furent ensuite résumées en séance plénière et donnèrent lieu à une résolution présentée à la séance de clôture (résolution que ous citons plus loin).
Voici les principales idées émises par les par-

ticipantes du groupe e) dont nous fimes partie:

Mme Malaterre-Sellier fait une très brève introduction, mentionnant les causes économiques (matières premières, surpopulation, colonisation) et les causes politiques des guerres (régimes divers des pays, idéologies adverses). La S. d. N. ren-contre d'énormes difficultés dont « l'homme de la rue » ne se doute pas toujours, car il attend de l'institution de Genève qu'elle fasse cesser la guerre. Ne faut-il pas chercher un terrain d'entente, trouver les points sur lesquels les régimes autoritaires et démocratiques puissent se rencon-trer? N'est-ce pas le moment d'intensifier l'action humanitaire et sociale de la S. d. N., puisque son activité politique est momentanément ralen-tie? L'Espagne offre, hélas! un champ de travail immédiat.

Immediat.

Ce point de vue est approuvé par beaucoup d'oratrices; quelques-unes trouvent que l'on ne rappelle pas assez que la S. d. N. a empêché des guerres, comme le conflit qui aurait pu éclater entre l'Italie et la Grèce, en 1923, à propos de Corfou.

Deutse une le guerrie de conflit qui propos de Corfou.

D'autres insistent sur la question des sanctions d'ordres divers. Les femmes, en général, répugnent à l'idée des sanctions militaires, car la violence est contraire à l'esprit de la S. d. N. La présidente mentionne ce fait symptomatique: Mrs. Corbett Asbhy, comme Lord Robert Cecil, se sont, bien contre leur gré et après les avoir combattues, ralliés aux sanctions militaires, tout en maintenant au premier plan les sanctions morales et économiques.

Quelques participantes font remarquer qu'il ne suffit pas que le Pacte de la S. d. N. prévoie des sanctions, mais qu'il importe que ces sanc tinons soient appliquées; or pour cela il faut que chaque nation comprenne que l'intérêt natiose subordonner à la justice internationale

# La dévaluation de notre franc et

N.D.L.R. — Nous trouvons dans Union, le bulletin des jonctionnaires internationaux à Genève, l'article ci-après, que nos lectrices nous sauront certainement gré de mettre sous leurs yeux, puisque la question du renchérissement de la vie est, comme nous le disons d'autre part, à l'ordre du jour de nos Associations jéminines dans divers cantons. Nous pensons donc contribuer à l'orientation qui doit précéder nécessairement toute action raisonnée, en publiant les considérations et considatations suivantes, scienfiquement établies, et par conséquent d'autant plus utiles. plus utiles.

L'aperçu ci-après de l'évolution des prix sur le marché genevois depuis la dévaluation du franc repose en majeure partie sur des renseignements obtenus du service cantonal de contrôle des prix. Comme toujours, un fait économique agit dans un ensemble, ses conséquences se prolongent, amplifient ou contrarient les tendances antérieures de l'éconséquences se prolongent, amplifient ou contrarient les tendances antérieures de l'évolution économique. C'est surtout sur des cas particuliers, plus sensibles que d'autres ou plus directement sous la dépendance du fait en question, que ces conséquences peuvent être déterminées. La dévaluation du franc suisse s'est produite à un moment où sur le marché mondial les prix s'orientaient vers la hausse. Pour le consommateur suisse, elle a amplifié cette tendance. Mais elle a accoma amplifié cette tendance. Mais elle a accompagñé d'autres dévaluations monétaires: les dévaluations française, italienne, néerlandaise, devaluations française, italienne, néerlandaise, telàque, et cette coîncidence a agi en sens opposé. L'accélération des achats, la spéculation, la concurrence des vendeurs, les remises consenties par les fournisseurs étrangers, etc..., tous ces facteurs ont agi et agissent encore dans des sens différents.

Les prix de détail sont actuellement le reflet imparfait du choc de ces influences

diverses. Îl est prévisible que nous nous trou-vons actuellement au début d'une période de hausse assez longue et très sensible. Les quelques constatations qui suivent n'ont donc qu'un caractère temporaire; elles valent surtout en tant qu'indice.

Le tableau Le tableau ci-après a été établi d'après des données recueillies dans l'annuaire statistique connees recueilles dans l'annuaire statusique suisse de 1935, les tableaux établis par le service fédéral de contrôle des prix, et les mercurales hebdomadaires du service des halles et marchés de la ville de Genève, données complétées par des observations personnelles. On a limité ce tableau à un certain nombre de deurées alimentaires, aux combustibles et se conservair consuments de la conservaire de la c au savon, qui occupe une place à part dans l'indice suisse du coût de la vie. On a pensé que quelques explications vaudraient mieux qu'une trop longue énumération.

Cela dit, on peut ajouter quelques consi-dérations qui, mieux que les chiffres, jetteront un peu de lumière sur l'orientation future du marché genevois.

marche genevois.

On sait que les prix des produits laitiers sont depuis longtemps l'objet d'une réglementation fédérale. Cela explique leur fixité. Or, sur demande des producteurs, ils viennent d'être augmentés — 1 centime par litre de lait, 30 centimes par kilog. de beurre, 30 centimes par kg. de fromage. Ce n'est là qu'un début: le consommateur suisse peut s'attendre début; le consommateur suisse peut s'attendre à une deuxième hausse d'au moins 10 %

dans le courant de l'année. L'opinion publique doit être mieux éclairée sur la L'opinion publique doit être mieux éclairée sur la nécessite de la S. d. N., mieux informée sur ses moyens d'action. Il faut intensifier la propagande auprès du public, rendre la S. d. N. populaire. Le journal de la S. d. N. doit être plus répandu. L'organisme international doit être deux fermant de la S. d. N. doit être deux fermant de la S. d. N. doit être deux fermant de la S. d. N. doit être deux fermant de la S. d. N. doit être deux fermant de la S. d. N. doit être deux fermant de la S. d. N. doit être plus répandu. L'organisme international doit être deux fermant de la S. d. N. doit être plus répandu. plus répandu. L'organisme international doit être davantage en contact avec le peuple. On peut envisager une sorte de Conseil consultatif à côté de la S. d. N. où, par exemple, des re-présentants des Eglises, des syndicats et des associations féminines, siégeraient. La S. d. N. elle même doit se démocratiser. Le travail édu-catif pour la paix en sera facilité. Ce travail, travail d'éducation et de propagande, est très difficile dans les dictatures, aussi, à plusieurs reprises, les oratrices insistent sur ce que la disparition de la démocratie constituerait un véritable danger pour la paix.

Les points suivants sont soulevés en séance Les points suivants sont souleves en seance plénière: Le danger des pactes en dehors de la S. d. N.; la lutte nécessaire contre les profiteurs de guerre; le réarmement présenté à tort comme un remède effectif au chômage; la question de l'universalité de la S. d. N. en rapport avec la sécurité collective et l'assistance mutuelle; l'opportunité de convoquer maintenant une Conrésence du Désarmement qui puisse aboutir à des résultats pratiques; la nécessité, si cette Con-férence se réunit, de prendre des mesures efficaces contre la fabrication privée des armes et des munitions; la possibilité de faire voter les peuples sur la question des armements.

Au « lunch de la Paix » qui suit, les discours

Le groupe « viande de boucherie » marque des fluctuations diverses de prix. Les causes sont multiples, et, dans bien des cas, vagues. Il semble que pour l'instant une hausse ne soit pas à craindre.

Le blé et ses produits font l'objet d'une stricte réglementation fédérale, fort compliquée du mettre sous teurs la question du renchérissement de mane nous le disons d'autre nart à faire sentir tous ses effets en Suisse. Ici faire sentir tous ses effets en Suisse. Ici encore, nous ne sommes qu'au début d'une période de hausse importante. Pour l'instant, les hygiénistes me pardonneront, le pain compolet a subi une baisse de qualité et une hausse de prix (non visible sur le tableau) de 5 cts. Sur les autres produits boulangers, la farine les macaronis, etc., la hausse est de 15 à

> Les prix des légumes et des fruits n'ont pas subi jusqu'ici de hausses sensibles, sauf sur les produits d'importation et ici encore l'évolution des prix n'est pas nette. En ce domaine, les effets de la dévaluation seront plus lents à se manifester. Soyons assuré qu'ils se manifesteront tout de même et plei nement.

> La volaille, les poissons, tous ces produits donnent lieu aux même remarques. Du reste, les prix oscillent constamment, au gré de l'offre, toujours variable.

> offre, toujours variable.
>
> Les prix des combustibles, eux, sont en Les prix des combusimies, eux, som en hausse très marquée, conséquence à la fois des dévaluations monétaires et des nouvelles lois sociales. Ici encore nous sommes au début d'un mouvement de prix dont il serait téméraire de vouloir déjà prévoir l'aboutis-

Si maintenant on veut bien considérer que Si maintenant on veut bien considérer que des hausses importantes de prix ne vont pas tarder à se manifester dans les branches sui-vantes: vêtement, chaussure, bâtiment, ainsi que dans la plupart des branches de la pro-duction qui touchent moins directement à la vie quotidienne du consommateur, on est fondé à prévoir, toutes choses restant égales d'ailleurs, comme disent prudemment les écotonde à prévoir, toutes choses restant egales d'ailleurs, comme disent prudemment les économistes, que l'année présente ne s'achèvera pas sans que l'indice suisse du coût de la vie ait marqué une progression, qu'on peut évaluer à un chiffre oscillant entre 15 et 20 %.

de de 37

al-mas masses & Se		Prix moyen en 1935	Prix enregistr le 16 janvier 1937	Comparaison entre les prix 1935 et janv. 19
		cent.	cent.	cent.
Lait non écrémé	le litre	32	32	-
Beurre de table	le kg.	475	460	- 15
Fromage	,	270	280	+ 10
Oeufs frais	la pièce	20	20-25	+ 5
Viande de bœuf	le kg.	203	300	+ 97
Viande de veau		398	350	- 48
Viande de porc	,	322	370	+ 48
Huile d'arachides	le litre	112	150	+ 38
Pain complet	le kg.	35	35	-
Farine blanche		40	48	1 + 8
Riz glacé		51	56	+ 5
Sucre cristallisé	×	35	45	+ 10
Café torréfié		286	320	+ 34
Pommes de terre		19	20	1 1
Epinards	- >	15	65	+ 20
Pommes de table		70	85	+ 25
Citrons	,	45	60	+ 40
Cabillaud		250	300	+ 50
Anthracite	100 kg.	750	900	+150
Bois de hêtre		650	750	+100
Savon blanc	le kg.	90	110	+ 20

trahissent les préoccupations de chacune de faire quelque chose pour la paix. Les femmes, dit Mue Grütter n'ont pas perdu courage parce qu'elles Grütter n'ont pas perdu courage parce qu'elles ont foi en la paix. Si on ne doute pas de la S. d. N. elle vivra. L'heure est grave, car, remarque une autre oratrice, ce n'est pas pour les mettre dans un musée qu'on fabrique tant d'armes en ce moment! Mais comme le dit si bien Mmm Malaterre-Sellier, la S. d. N. doit être portée par l'effort spirituel et moral, par les forces religieuses et philosophiques de l'hu-

Ces quelques paroles de la présidente d'un des groupes de la paix montrent bien dans quel esprit les femmes ont discuté tous ces difficiles problèmes qui gravitent autour de la paix, esprit de courtoisie, de large compréhension, de tolérance. L'effort commun de toutes ces, femmes venues de divers pays, de mentalité, d'âge et de profession différentes, leur permit de voter sans opposition la résolution suivante;

La Conférences d'études organisée à Zurich La Conference a ciudes organise à Lanca ar l'Alliance Internationale pour le Suffrage l'Paction civique est politique des femmes Déclare que le maintient de la paix est con-

forme aux intérêts de tous les peuples monde;

Déclare que tout ordre international voulant réaliser la paix doit être basé sur la solidarité internationale et comporte un système de sé-

curité collective ; Déclare que la Société des Nations tout en réalisant un premier progrès dans cette voie

pas encore réussi à remporter une victoire n'u pas encore reassi à remporter une victoire sur les égoisme nationaux et que de nouveaux efforts s'imposent pour le succès desquels le concours des femmes organisées est extrê-

mement précieux;

Déclare que le désir d'arriver à l'universalité
qui permettra seule l'organisation d'une véritable sécurité collective ne doit entraîner ni l'abandon ni l'affaiblissement du mécanisme de la Société des Nations, dont la réforme ne peut être envisagée que dans le but d'en renforcer l'efficacité;

sagée que dans le but d'en renforcer l'efficacte; Déclare que les opinions publiques doivent agir plus énergiquement sur leurs gouverne-ments afin qu'ils utilisent toutes les possibiliés fournies par le Pacte pour remédier aux situa-tions internationales qui pourraient entraîner la

Déclare que le réarmement n'offre qu'un remède momentané et illusoire à la crise du chô mage et demande aux gouvernements d'appli-quer toutes les solutions proposées par le B. I. T. dans le but de combattre ce fléau social.

En face de la tragique réalité, à l'ouïe des En face de la tragque realité, a voite des paroles prononcées par ceux qui mettent leur idéal uniquement dans la force militaire d'une nation, beaucoup souriront de ces résolutions et les trouveront bien platoniques. Parviendrontelles aux oreilles des « grands de ce monde » qui confondent la paix avec l'Hégémonie de leur nation? Feront-elles réfléchir ceux qui ont la responsabilité des millions d'êtres humains et qui jouent si facilement avec la vie? Pourtant si les femmes ne font pas entendre leur voix pour la paix, c'est avec raison qu'on peut les blâmer. Une femme qui croit à la guerre, comme à la solution inévitable des conflits entre les gou-vernements, a quelque chose de monstrueux. Ne vernemens, a quelque cnose de monstrueux. Ne voit-elle pas, cette femme fataliste et résignée au mal, que tout le labeur de la mère et de l'éducatrice, tout le dévouement charitable et social de milliers de femmes, est sapé à la base par l'imbécile tuerie? Réjouissons-nous donc de voir les femmes groupées pour la défense du droit et de la justice, non seulement s'intéresser au problème de la paix, mais prendre des résolutions dont tout être humain digne de ce nom ne peut que reconnaître le bon sons et la

V. CHENEVARD-DE MORSIER.



DE-CI, DE-LA

Président ou présidente?

Président ou présidente?

Il paraît que Mone Camille Marbo, pseudonyme littéraire sous lequel se cache Mone Emile Borel, la femme du savant mathématicien, et dont les romans sont connus et appréciés, aurait manifesté l'intention de poser sa candidature à la présidence de la Société des Gens de lettres, à laquelle elle a consacré depuis longtemps une activitée dévouée. Rien de plus naturel ni de plus fequitable, à notre avis. Seulement, voilà... 1937 est l'année de l'Exposition internationale de Paris, l'année aussi du centenaire de la fondation de cette Société... si bien que l'on se demande sans rire dans divers milieux littéraires i ce ne serait pas se laisser entraîner à une inquiétante fantaisie que de laisser une femme rendre la tête des manifestations prévues pour ces différents évenements. Evidemment, une femme est toujours à sa place en accomplissant les besognes ennuyeuses et absorbantes dont personne ne veut. Mais recevoir les délégués étrangers, mais présider une fête en vue... c'est bien plus naturellement le rôle d'un homme. N'est-il pas vrai ?



### Les Expositions

Au Lyceum Club de Genève : Mile Marcelle Galopin

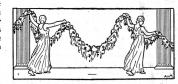
Sur les parois des deux salles du Lyceum, tout Sur les parois des deux salles du Lyceum, tout est à la gloire des pays ensoleillés: aquarelles du Portugal, de l'Italie, et des environs de Genève, où, parmi des vues nouvelles, nous en retrouvons avec plaisir d'anciennes, tels ces joyeux foufeurs de raisin portugais qui nous avaient captivée à l'Athénée. Le plus récent, c'est le souvenir coloré d'un séjour de M<sup>ile</sup> Galopin, en Yougoslavie; et défilent sous nos yeux Bel-grade — une rue qu'animent des personnages aux vêtement pittoresques, Rab dont les maisons aux foits rouges descendent jusqu'à l'eau bleue, Dubrovnik et sa riche végétation, qui, par une presqu'ile rose, s'avance dans la mer, le déli-cieux petit port et la placette paisibles de Hvar, et Troquir, sur un fond mauve montagneux, et Sarajevo, son quartier musulman, sa mosquée, et

Sibenik et Kotar... Pouvoir dire si peu sur ce beau voyage! Et même ainsi, on nous objectera que c'est trop pour l'espace qui nous est accordé! PENELLO.

#### A Lausanne

Mile Sarah Denis est sans doute la Lausannoise Mile Sarah Denis est sans doute la Lausannoise qui connaît le mieux les rives du lac, de Rivaz à St-Sulpice, pour les avoir parcourues à toute heure du jour, par tous les temps, surtout par mauvais temps, afin de contempler le jeu des va-gues et les verts plombés du ciel et de l'eau. Pour la première fois, Mile Denis ose affronten le jugement du public et expose une petite partie de ses peintures, de ses aquarelles à la galerie du Lion d'Or, en ce mois de mars. Certes, ce n'est pas du grand art, mais des impressions hon-nêtement dites, honnêtement rendues, avec sensibilité, avec poésie, par une femme qui vit avec la nature et la sent avec intensité. Les bords du lac, des peupliers, des barques, des fermes brunes, des chemins dégringolant dans les vignes, des fleurs aussi, vives et bien venues, tels sont les sujets préférés de M<sup>lle</sup> Denis, qui a eu raison d'affronter la cimaise. Cette épreuve ne lui a pas mal réussi.

Aux écuries du Parc de Mon-Repos, qu'une Municipalité bien avisée avait converties en stu-dios et qu'une Municipalité moins bien avisée va démolir, Sophy Giauque a rassemble une der-nière fois, avant de déménager, ses peintures, et les a complétées par des œuvres récentes: bouquets intimes, paysages du lac ou de Mon-Repos, miniatures inspirées par les coulisses ou par « Sombre dimanche », compositions diverses et dessins dictés par quelque jazz-band de Suisse allemande. Ce fut une belle exposition remar-quable par son unité et par la conscience qui caractérise cette artiste, sans cesse en évolution et dont le talent acquiert une singulière ma-



### A travers les Sociétés

A l'Ecole d'Etudes sociales pour Femmes

qu'un professeur passe un examen à la place de son élève est assez rare. C'est pourtant ce qui à eu lieu le 10 mars à l'Ecole d'Etudes Sociales pour femmes. M<sup>III</sup> Laufer ayant été empêchée de présenter son travail de diplôme elles-même c'est M. Veillard, Secrétaire général du Cartei Romand H. S. M., qui a piet youlu relater une enquête faite par M<sup>III</sup> Laufer sous sa direction. Le sujet — les enfants travaillant

MAIS...

LA CRÈME...

fouettez-la très froide

n'est pas du mortier, ne la gâchez pas n'est pas du plâtre, ne la battez pas n'est pas une relique, ne la conservez pas

LAITERIES RÉUNIES

fouettez-la en y incorporant de l'air fouettez-la au moment de la servir

pour un salaire en dehors des heures d'école

pour un salaire en dehors des heures d'école—a éte traité par plusieurs élèves de l'Ecole et le résultat en a été la réglementation et la protection des jeunes salariés à Genève. Dans un but similaire, Mile Laufer a enquêté sur 126 enfants de Lausanne: elle a passé en revue, avec ciarté et méthode, les causes, les conditions, et les inconvénients du travail pour les écoliers. Elle a même interrogé les petits intéressés et obtenu des réponses variées, inattendues et touchantes, dans lesquelles l'empreinte de la vie est déjá forte. Cet exposé fouillé et logrque se terminait par des conclusions dans lesquelles l'auteur souhaitait voir réglementer et protéger le travail salarié des enfants à Lausanne.

Un second résumé, concernant les conditions de vie des femmes d'alcooliques, nous a été lu par Mile Thurer. Son enquête portait sur 50 familles dans 11 villages du canton de Glaris, et montrait de façon frappante que si la vie au foyer est toujours rendue insupportable à la femme par l'alcoolisme du mari, la femme est pour une grande part dans l'esclavage de sou mari. En effet, trop souvent elle méconnait son premier devoir: être ferme dans le bien. Elle n'a pas consciencé de sa responsabilité d'éponse et de mêre et manque des plus élémentaires connaisances hygiéniques et ménagères. Mile Thurer conclut en souhaitant que les femmes aient une meilleure préparation à la vie, et que l'œuvre naissances hygienques et metageres. Me finiter conclut en souhaitant que les femmes aient une meilleure préparation à la vie, et que l'œuvre extrêmement utile des dispensaires antialeooliques s'étende de plus en plus.

Nous avons apprécié la bonté et la clairvoyance dont a fait preuve Mie Thurer dans cette recherche si délicate et utile.

M. G. C.

cherche si délicate et utile. M. G. C.

Aux maîtresses de malson.

Mesdames, une obligation, partant de haut, nous impose en vue de la défense aérienne passive le devoir exprès de vider nos greniers avant le premier avrill Mais... que faire de tant d'objets divers? Livres, metubles, cadres inutiles, snow-boots démodés; jouets sans emploi, vêtements usagés, berceaux inoccupés! un coup de téléphone au No 42.524, Genève, et une camionnette sera devant votre porte, envoyée par les soins de la Ligue des Fémmes abstinentes, qui vous remercie d'avance de votre don généreux. Les divers objets dont voius vous désistez en sa faveur seront raccommodés, revernis, recollés, s'i y a lieu et serviront à sa vente annuelle dont le bénéfice assure seul la continuation de ses ceuvres d'éducation antialecolique: Espoir du berceaux, buffets sans alcol pour fêtes champètres, Crémerie de la Grange, vente de cidre doux aux Promotions, etc. doux aux Promotions, etc.

La reconnaissance des Femmes Abstinentes vous

est assurée!



### Jeunes Dames et Jeunes Filles

# qui désirez avoir une carrière intéressante et assurée, suivez le cours professionnel de Couturière-Coupeuse

à l'Ecole artistique de Coupe et Couture
6, rue de l'Université, Genève
Madame Grobet, dir. . Tél. 48,150
Formation complète et rapide. Cours pour amateurs, leçonsparticulières. Patrons sur mesures, préparation, essayage.

### STOPPAGE

Retissage de tissus en tous

Soie et lingerie

- Soie et lingerie
de pièces invisibles
R. WILD - CLARISSE

MAISON SPÉCIALISTE
Rue du Vieux-Collège, 6'
G E N È V E

### LOUIS MORANDO

ÉLECTRICIEN

RUE MICHELI-DU-CREST, 14 vous donnera avec plaisir tous les renseignements sur

### L'OBSCURSISSEMENT



présente sa nouvelle collection pour la ville, le sport et le soir.



Achetez votre cuisinière à gaz ou électrique

J. DUBOUCHET FACILITÉS DE PAIEMENT.

### Cours Ménage pour internes et externes Ménagers

Enseignement moderne et attrayant cuisine, coupe et confection, lingerie, repassage, etc. Foyer de l'École d'Études Sociales
3. av. Champel LE BO.QUET Tél. 51.193
Début du nouveau trimestre: 8 avril
Visite sans engagement tons les jours de 11 à 12 h.

### Ecole d'Etudes sociales pour Femmes, Genève

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été: 8 avril - 2 juillet 1937

Culture feminine générale. Formation professionnelle d'assistantes sociales (prot-etion de l'enfance, etc.) de direc-trices d'établissements hospitallers, secrétaires d'institutions-sociales, bibliothécaires, laborantines.

Pension et Cours ménagers. Cuisine, coupe, etc. au Foyer de l'École (Villa avec jardin).

Programme (50 cts) et renseignements, rue Ch.-Bonnet, 6.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE

## HORTENSIA

au MONT-SUR-LAUSANNE (Alt. 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique, intelligent et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maison de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoirfaire, la santé et le bien-être.

### MÈRES DE FAMILLE

vos filles vous seront **reconnaissantes** 

leur avoir fait suivre des cours de cuisine (théoriques et pratiques). leur avoir fait donner des leçons d'écono-mie domestique :

a) évolution de l'habitation, aménagement, en-tretion.

b) habillement, coupe, lingerie, broderie, etc.

b) habillement, coupe, lingerie, broderie, etc.

de leur vair fait apprendre les bases rationnelles de l'hygiène et de la puériculture. (Cours de puériculture donné par M. leprofesseur Delay.)

De leur avoir donné les moyens de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de famille.
L'ÉCOLE MENAGÈRE « HORTENSIA» se chargepour vous de la formation professionnelle de votre jeunefille et la prépare à ses tâches futures.
Commencement du cours d'été à Pâques. Référencesauprès du Président du Comité de Patronage:

M. André SERMENT, syndig du Mont-sur-lausanne

M. André SERMENT, syndic du Mont-sur-Lausanne. Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la Directrice : Mile Marguerite HORT.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES



# Musique de sirène . . . .

Le consommateur fera bien de se tenir sur ses gardes vis-à-vis des enjôleurs de tout acabit et de leur séduisante musique. Il finira bien par se rendre compte que son salut est dans l'adhésion à une coopérative de consommation. C'est la seule association de consommateurs pour une entr'aide efficace, l'excédent d'exploitation étant réparti équitablement entre tous les associés, proportionnellement à la contribution de chacun d'eux à la prospérité de l'entreprise.

DE CONSOMMATION (USC) BALE

GENÈVE. - IMPRIMERIE RICHTER